

N°2025/38

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30/06/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 20

Date de la Convocation : 25/06/2025

OBJET : FRAIS SCOLAIRES 2025-2026

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Nicolas LIBESSART – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Aline GUILLY

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Viviane GILBERT

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Christian GACQUIERE – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Valérie BOITEZ

SECRETARE DE SEANCE :

Nicolas CAPY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des enfants domiciliés dans des communes extérieures sont scolarisés à l'Ecole Publique d'Auxi-le-Château.

Deux cas de figure se sont présentés :

- Des communes ne possédant plus d'école et envoient les enfants à l'Ecole Publique d'Auxi-le-Château ;
- Des parents, pour des raisons personnelles, scolarisent leurs enfants à l'Ecole Publique d'Auxi-le-Château.

A ce titre, Monsieur le Maire propose de fixer à 280 € le montant des frais scolaires à réclamer pour la scolarisation à Auxi-le-Château de chaque enfant extérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (20 pour, 0 contre, 0 abstention) :

- **DECIDE** de fixer à 280 € le montant des frais scolaires à réclamer pour la scolarisation à Auxi-le-Château de chaque enfant dans les cas sus cités.

Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 30/06/2025



Le Maire

Henri DEJONGHE